

le cyclo-nouvelles

Journal de Vélo-Québec

OCTOBRE/NOVEMBRE 1979 VOL. 7 No. 7

ASSEMBLEE GENERALE DE VELO-QUEBEC

Dimanche

le 21 octobre 1979

au 1415 est, rue Jarry

à

Montréal

10h.00

Les grandes lignes de l'action de notre organisation pour la prochaine année seront alors définies et un nouveau conseil d'administration sera élu.

La promotion de la bicyclette et la défense des intérêts des usagers du vélo, c'est votre affaire!

Michel Labrecque
président

EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

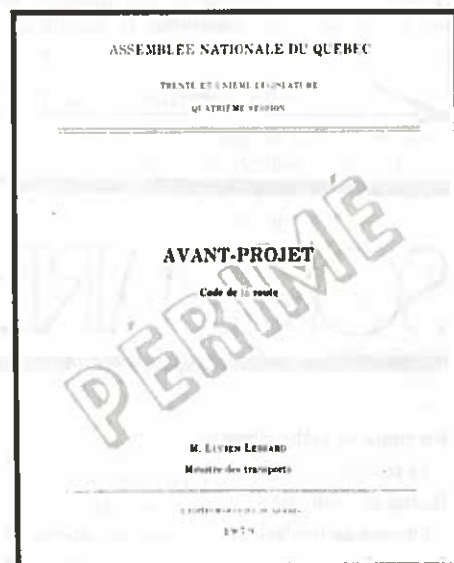
VELO-QUEBEC VELOURUTIONNE LE CODE DE LA ROUTE

La journée du jeudi 31 août fut marquée d'une grande première au Québec: ce fut le jour de l'entrée officielle de la bicyclette à l'Assemblée Nationale du Québec... Interceptée dès son entrée à l'Assemblée par les forces de sécurité, ce n'est qu'après négociations par le secrétaire du Ministre Lessard et après permission du président de la Commission parlementaire sur le Transport, que la bicyclette put enfin faire son entrée au Salon rouge, au son du bruit discret du 3 vitesses. Bruit quand même assez bruyant pour réveiller une Commission parlementaire en plein travail. "Ca ferait un meilleur show" avait conclu le secrétaire du Ministre à qui nous demandions la permission d'apporter une bicyclette. Le "show" qu'ont donné ce jour-là Michel Labrecque, Louise Roy et Bernard Voyer, n'avait en effet rien à envier à ceux qu'avaient offert au cours de la même journée l'Ordre des médecins et l'Association pour la Protection des Automobilistes (APA). Bien au contraire. Et le Ministre Lessard lui-même en aura profité, lui qui a eu droit à un petit cours privé illustré sur l'entretien de la bicyclette.

Redonner la rue ou la route à TOUS ses usagers! voilà l'objectif qu'avait dit vouloir poursuivre le Ministre Lessard. C'est en lui rappelant cet objectif que le président de Vélo-Québec a débuté sa présentation du mémoire et de sa cinquantaine de propositions (voir le dernier Cyclo-Nouvelles).

C'est dans l'euphorie à peu près totale que s'est terminée, pour nous cette présentation. Le Ministre Lucien Lessard qualifiait notre mémoire d'extrêmement intéressant et mandatait sur le champ le sous-ministre Ghislain Laflamme, responsable du projet de code de la route, pour voir à l'élaboration d'un contenu cycliste au code. Ce nouveau contenu pourrait prendre la forme d'un chapitre sur la bicyclette.

Le critique de l'opposition officielle, M. Michel Gratton, député libéral de Gatineau, ne put que renchérir et nous promettre de surveiller lui-même les faits et gestes du Ministre à ce sujet. Il nous promit même de nous faire parvenir la "copie corrigée" du projet de code de la route de façon à vérifier notre accord avant sa présentation en deuxième lecture.



L'accueil réservé en Commission parlementaire à notre mémoire nous a étonnés et enchantés. Il nous rend jusqu'à maintenant satisfait de toute cette opération que nous avons déclenchée depuis quelques mois autour du code de la route.

L'avenir devra nous confirmer que nous avons raison.

Guy Rouleau